

Le Serrissien

www.serris.fr

N° 131
SEPTEMBRE
2025

/ DOSSIER

C'est la rentrée !



/ COUP D'ŒIL

■ UN WEEK-END DE FÊTE

/ CADRE DE VIE

■ LA ZAC DU PRÉ DE CLAYE

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



Suivez-nous

Sur www.serris.fr

Sur nos pages

  **VilleDeSerris**

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00

Fax: 0160 43 08 13

contact@serris.fr

www.serris.fr

Accueil

Lundi: 14 h 00-18 h 00

Du mardi au vendredi:

9 h 00-12 h 00

et 14 h 00-18 h 00

Samedi: 9 h 00-12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images

Forum des associations

P. 8

COUP D'ŒIL

Un week-end de fête à Serris

Course, couleurs et bonne humeur

Écoles, parcs et équipements
sportifs sans tabac

La saison de la Ferme des
Communes est ouverte

Inscription sur les listes électorales

P. 14

RENCONTRE

Éléonore JULIA:

grandir grâce aux échecs

P. 16

DOSSIER

C'est la rentrée!

P. 22

ÉCONOMIE

B&B HOTEL Marne-la-Vallée
Val d'Europe fête son premier
anniversaire

WE Connect a inauguré son siège
social à Serris

Ils ont choisi Serris pour s'implanter

P. 24

CADRE DE VIE

La ZAC du Pré de Claye continue
Une coulée verte dans le centre
urbain

Boîtes à clé interdites sur le
mobiliier urbain

La rue de la Méditerranée ouverte
Une halle couverte et une nouvelle
place

Vitesse limitée à 30 km/h
sur la commune

P. 30

DÉMOCRATIE

Expression politique

P. 32

À L'AFFICHE





Chères Serrissiennes, chers Serrisiens,

Après un printemps et un été riches en animations, Serris a confirmé une nouvelle fois son dynamisme et sa capacité à rassembler. Ces derniers mois, plusieurs temps forts ont marqué la vie de notre commune.

L'incontournable Serris en Fête a ouvert la saison estivale avec des animations variées et des moments de partage qui ont réuni de nombreuses familles. En juillet, l'opération Bougez votre été a pris le relais au Parc du Centre Urbain, offrant chaque jour des activités sportives, ludiques et culturelles accessibles à tous les âges. Les journées à la mer, très attendues par de nombreux Serrisiens, ont également permis à plusieurs familles de profiter d'une parenthèse estivale, conviviale et dépayssante. Autant d'événements qui traduisent l'importance accordée, à Serris, au vivre-ensemble et au bien-être collectif.

Avec le mois de septembre, la commune retrouve son rythme de rentrée. La Ferme des Communes a dévoilé une nouvelle saison culturelle, placée sous le signe de la diversité et de la créativité. Spectacles et rendez-vous artistiques viendront ponctuer les prochains mois et contribueront à renforcer la place de la culture dans notre quotidien. Le Forum des associations a mis en lumière la richesse et la diversité du tissu associatif serrisien : sport, culture, loisirs, solidarité... Chacun a pu découvrir ou redécouvrir des activités adaptées à ses envies. La rentrée scolaire représente également un moment fort pour les fa-

milles et pour l'ensemble de la commune. Nos écoles ont accueilli les élèves dans les meilleures conditions possibles grâce à un travail coordonné de toutes les équipes éducatives et municipales. L'ouverture du collège-lycée Saint-Colomban, qui a fait sa première rentrée en septembre, marque une étape importante : cet établissement moderne enrichit l'offre éducative du territoire et répond à l'attente de nombreuses familles serrissiennes.

Enfin, la vitalité économique de Serris continue de se confirmer. L'inauguration de nouvelles entreprises et l'arrivée d'acteurs économiques témoignent de l'attractivité de notre ville. Ces

installations contribuent non seulement à créer de l'emploi mais aussi à renforcer la qualité des services proposés aux habitants.

Ce début d'année scolaire illustre une nouvelle fois l'énergie collective qui anime notre commune. Événements festifs, initiatives culturelles, rentrée scolaire, développement économique : autant de domaines qui, ensemble, participent à la qualité de vie à Serris et à son rayonnement au cœur du Val d'Europe.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée et de beaux projets pour les mois à venir.

Philippe DESCROUET

Maire de Serris

Président de Val d'Europe Agglomération

« Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle rentrée et de beaux projets pour les mois à venir. »

/ ZAPPING

CONVIVIALITÉ ESTIVALE POUR LES ÂÎNÉS

En juin dernier, les jardins de l'Hôtel de Ville ont accueilli un moment de convivialité dédié aux aînés de Serris. Après un pique-nique partagé dans une ambiance chaleureuse, l'après-midi s'est poursuivie autour de parties de pétanque animées et joyeuses. ▼



BOUGEZ VOTRE ÉTÉ 2025

Du 5 au 30 juillet, la nouvelle édition de Bougez votre été a une fois encore proposé un large éventail d'activités : éveil et jeux sensoriels pour les tout-petits (0-3 ans), sports variés tels que badminton, tir à l'arc, laser game ou échasses, mais aussi moments de bien-être avec gym douce, fitness, sonothérapie et sophrologie. Des ateliers stimulants pour l'esprit, comme un mur interactif, et des structures gonflables thématiques étaient aussi au programme. Plusieurs associations serrisiennes ont également pris part à l'événement, enrichissant encore un programme à la fois gratuit, diversifié et convivial ! ▼



APÉRITIF RÉPUBLICAIN

À la veille de la fête nationale, le 13 juillet, les habitants se sont retrouvés nombreux pour partager un moment chaleureux et convivial autour d'un buffet en plein air, animé par les notes jazzy du groupe *Clara Sailor Trio*.

Dans une ambiance festive, la soirée s'est poursuivie entre échanges, musique et pas de danse, illustrant l'esprit de cohésion et de partage qui anime la commune de Serris. ►



JOURNÉE À LA MER POUR 1 EURO

Cet été, la Ville de Serris a une nouvelle fois proposé l'opération Une journée à la mer pour 1 euro. Près de 500 participants ont ainsi pu profiter de huit escapades dans de charmantes stations balnéaires : Cabourg, Veules-les-Roses, Saint-Valéry-en-Caux, Le Touquet, Fort-Mahon-Plage, Trouville et Deauville. Petite nouveauté de cette édition : une sortie inédite au Lac d'Orient, qui a rencontré un beau succès. ▼



CINÉMAS EN PLEIN AIR

Cet été, le Parc du Centre urbain a vibré au rythme des traditionnelles soirées ciné plein air. En juillet, le public a savouré la comédie *Un p'tit truc en plus*, puis s'est émerveillé en août avec *Wish: Asha et la bonne étoile*. Pop-corn offert par le Comité des fêtes, quiz, animations et cadeaux par les Volontears ont complété ces moments conviviaux sous les étoiles. ►



◀ RENTRÉE DU RPE

Vendredi 12 septembre, les assistantes maternelles ont fait leur rentrée au Relais Petite Enfance, La Petite Boussole.

Cette rencontre a permis d'échanger sur les ateliers de l'année et les actualités du secteur.

Bonne rentrée aux 41 assistantes maternelles de Serris !



Plus de photos

www.serris.fr

  VilleDeSerris

Forum des associations

Samedi 6 septembre, le gymnase Éric Tabarly a accueilli le traditionnel Forum des associations.

Près de 40 associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités aux nombreux visiteurs venus choisir leur future passion pour l'année.

Démonstrations, animations (table interactive et jeu de fléchettes) proposées par la Ville et buvette conviviale tenue par le Comité des Fêtes ont rythmé la journée. Les participants ont également pu se procurer leurs billets pour la nouvelle saison culturelle de la Ferme des Communes.

Un bel évènement pour saluer l'engagement des bénévoles qui font vivre quotidiennement le tissu associatif local.







Un week-end de fête à Serris

Ambiance festive, découvertes culturelles et moments de partage étaient au rendez-vous pour Serris en Fête ! Le temps d'un week-end ensoleillé, le Parc du Centre urbain s'est transformé en un véritable lieu de célébration, réunissant habitants et visiteurs autour d'animations gratuites, de spectacles hauts en couleur et d'un voyage exceptionnel au cœur de l'Asie du Sud-Est.



Plus de photos
www.serris.fr

VilleDeSerris

Les 28 et 29 juin derniers, le Parc du Centre urbain du Val d'Europe s'est paré de mille couleurs à l'occasion de Serris en Fête ! Petits et grands ont pu profiter d'un programme riche et varié : fête foraine, animations ludiques proposées par les services Enfance, Petite Enfance, Éducation, Jeunesse et Sports, balades à poney, ferme pédagogique, ateliers créatifs, ou encore concours de dessin en partenariat avec l'association Toile E Moi. Le public a également pu applaudir la prestation artistique du Studio de Danse Graine d'Étoile, qui a une fois encore illuminé la scène.

Cette édition a pris un accent résolument asiatique, avec un hommage cette année à l'Asie du Sud-Est, dans le cadre du projet Culture et Ouverture sur le Monde. Danses traditionnelles vietnamiennes et laotiennes, démonstrations d'arts martiaux khmers,



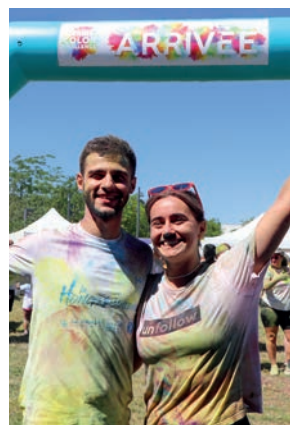


danse du lion... Les festivités ont offert un véritable voyage sensoriel et culturel.

Le Comité des Fêtes a également contribué à la convivialité de l'événement en proposant de quoi se restaurer tout au long du week-end, permettant aux visiteurs de partager un moment gourmand et chaleureux.

La fête s'est poursuivie en musique, avec un concert de Asfar SHAMSI, programmé dans le cadre de La Traversée du Val d'Europe orchestrée par File7, suivi d'une prestation survoltée du groupe Arcadium, pour clôturer la journée dans une ambiance festive et chaleureuse.





Course, couleurs et bonne humeur

Le 29 juin, près de 200 participants de tous âges ont pris part à la Serris Color Challenge dans le cadre de Serris en Fête.

Après un échauffement rythmé en musique, les 200 participants, petits et grands, se sont lancés sur un parcours de 6 km ponctué de défis : franchir des pneus, ramper sous un filet, se faufiler entre des cordes, traverser la mousse ou encore une structure gonflable... Autant d'obstacles ludiques, agrémentés de nuages de poudre colorée et de nombreux éclats de rire. La traditionnelle photo de groupe est venue clôturer cette matinée haute en couleurs, placée sous le signe de la convivialité. Un rendez-vous festif, intergénérationnel et débordant d'énergie, où le maître-mot restait le plaisir de partager... Et de s'amuser.

Plus de photos sur serris.fr ou en scannant le QR Code :



Écoles, parcs et équipements sportifs sans tabac !

Le 1^{er} juillet 2025, le Gouvernement a mis en place une extension des espaces sans tabac, notamment dans les zones très fréquentées par les mineurs.

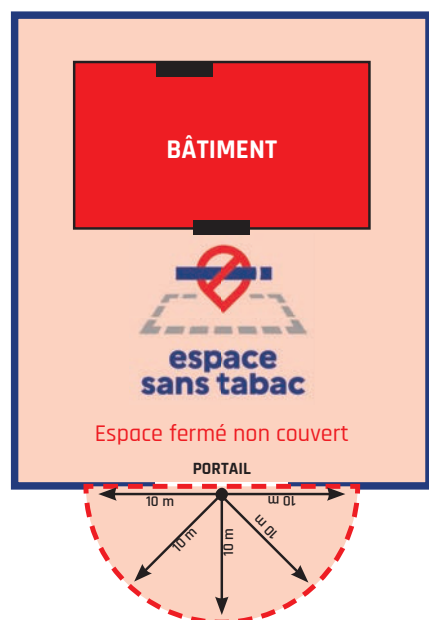
Depuis 2006, il est interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts accueillant du public ou servant de lieu de travail, dans les transports collectifs, ainsi que dans les espaces extérieurs des écoles, collèges et lycées (publics ou privés), et dans les établissements destinés à l'accueil, la formation ou l'hébergement de mineurs.

Par la suite, l'interdiction a été étendue aux aires de jeux pour enfants, ainsi qu'à l'intérieur des voitures en présence d'un mineur.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, elle s'applique également :

- Aux parcs et jardins publics (qu'ils soient gérés par une collectivité ou privés mais ouverts au public : squares, parcs, jardins, couloirs verts, etc.).
- Aux plages pendant la saison balnéaire.
- Aux zones d'attente des voyageurs (abribus, files de taxis, etc.) pendant les heures de service.
- Aux espaces non couverts des bibliothèques et équipements sportifs durant les heures d'ouverture (terrains de sport, gymnases, dojos, piscines, skateparks, etc.).
- Aux abords immédiats (rayon de 10 m) des établissements scolaires, des lieux accueillants ou hébergeant des mineurs, des bibliothèques et des équipements sportifs.

Le non-respect de cette nouvelle règle entraîne une amende de 135 €, voire des poursuites judiciaires



.....
Il est interdit de fumer
aussi bien dans les
espaces extérieurs
non couverts des
établissements concernés
que tout autour, dans
un rayon d'au moins 10
mètres des entrées, grilles,
portails ou sorties de
secours.
.....



La saison 2025-2026 de la Ferme des Communes est ouverte!



Le 5 septembre, la Ferme des Communes a ouvert sa saison culturelle 2025/2026 lors d'une soirée conviviale et artistique.

Le vendredi 5 septembre, la Ferme des Communes a fait sa rentrée avec sa traditionnelle ouverture de saison. Philippe DESCROUET, Maire de Serris et Président de Val d'Europe Agglomération, a lancé la soirée. Dominique BRUNEL, Adjointe au Maire en charge de la Culture, et Thierry PARENT, programmateur, ont ensuite présenté les spectacles de cette nouvelle saison ainsi que le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) mis en place par la commune.

La soirée s'est poursuivie avec JOVANY, le dernier saltimbanque, qui a transporté les spectateurs dans son univers fantasque mêlant musique, danse, humour et chant.

Un spectacle éblouissant pour ouvrir cette nouvelle saison en beauté!

Ne tardez pas à réserver, les places partent vite: Panayotis PASCOT et Illyes DJALEL sont déjà complets!

FERME DES COMMUNES

8 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris

www.fermedescommunes.fr

  [fermedescommunes](#)

BILLETTERIE:

WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR

PROCHAINS
SPECTACLES



Inscription sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Un an plus tard en 2027, ce sera l'heure de l'élection présidentielle.

Pour pouvoir voter à Serris, vous devez être inscrits sur la liste électorale de la commune.

Date limite d'inscription

Date limite générale: **vendredi 6 février 2026** pour déposer une demande d'inscription sur la liste électorale de votre commune.

Cas particuliers: certaines situations donnent droit à un délai allongé jusqu'au 5 mars 2026 (par exemple: acquisition de la nationalité française après le 6 février, déménagement professionnel après cette date, ou droit de vote récemment recouvré).

Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (autre que la France) et que vous vivez en France, vous pouvez y voter lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises.

Ce qu'il faut faire

Vérifier dès maintenant que vous êtes bien inscrits et que vos informations sont à jour (adresse, nom, etc.) via service-public.fr.

Si vous habitez une nouvelle commune, avez changé d'adresse ou si vous venez d'obtenir la nationalité française, pensez à effectuer la démarche d'inscription.

L'inscription peut se faire en ligne via service-public.fr ou physiquement en mairie.

+ Pièces à fournir pour s'inscrire sur les listes électorales

- Le formulaire d'inscription dûment complété (sans oublier vos coordonnées)
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins de 5 ans)
 - Carte Nationale d'Identité française (recto-verso)
 - Passeport (double page où figure votre photo)
- Une photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, au nom de l'électeur et à une adresse située sur la commune.
 - Facture d'électricité, gaz, internet, téléphone fixe uniquement
 - Dernière taxe d'habitation ou taxe foncière
 - Quittance de loyer non manuscrite, appel de fond, assurance habitation
 - Bulletin de salaire ou titre de pension, domiciliation au CCAS

Éléonore JULIA: grandir grâce aux échecs

À seulement 10 ans, Éléonore JULIA, licenciée au club d'échecs de Noisiel est déjà deux fois vice-championne du département. Rencontre avec cette jeune Serrissienne, scolarisée en cinquième au CNED réglementé.

Comment as-tu découvert les échecs ?

Depuis toute petite, j'aimais les jeux de société. À la maison, nous avions un jeu d'échecs, mais mes parents ne connaissaient pas vraiment les règles, hormis le déplacement des pièces. À huit ans et demi, j'ai essayé un cours dans un club... Et j'ai tout de suite accroché ! Deux ans plus tard, j'avais déjà joué plusieurs centaines de parties, en ligne et en tournoi.

Qu'est-ce que tu préfères dans ce sport ?

J'adore résoudre des problèmes, remporter des parties... Et des coupes. J'aime aussi le fait qu'il n'y ait aucune part de hasard dans ce jeu : même un enfant est capable de battre un adulte.

Les échecs m'ont permis de me faire de nombreux amis. Nous avons même une équipe en critérium avec laquelle nous nous sommes qualifiés en finale d'Île-de-France cette année.

Je joue aussi sur internet, car je suis devenue trop forte pour mes parents.

Ton parcours en 2025 a été remarquable. Peux-tu nous en parler ?

C'est seulement ma deuxième année de compétition et j'ai déjà été deux fois vice-championne de Seine-et-Marne (U10F). Après une semaine intense au championnat régional d'Île-de-France, j'ai terminé 9^e fille, ce qui m'a permis de me qualifier pour le championnat de France jeune à Vichy en avril.

C'était une expérience très enrichissante : deux parties de deux heures par

jour sur une semaine contre des enfants venus de toute de la France.

En juillet, j'ai participé aux championnats de Paris où j'ai remporté quatre parties sur neuf. Ma confrontation la plus longue a duré 3h45 contre un adulte senior... Et j'ai gagné !

Comment te prépares-tu aux compétitions ?

Les échecs demandent beaucoup de travail et d'investissement personnel. Depuis le 1^{er} janvier, j'ai déjà passé 22 jours en tournoi et pour 2026, environ 40 jours de compétition sont prévus.

Il y a différents formats de partie : en partie rapide, les compétitions durent généralement une journée, en partie longue, plutôt une semaine... Il faut donc bien gérer son énergie et ses émotions jusqu'au bout. Je n'ai pas encore de préparation ni d'entraînement individuel. Je joue pour le plaisir de jouer... Et de gagner !)

C'est surtout mes parents qui doivent gérer les déplacements et les repas. Ils m'encouragent même s'ils ne pratiquent pas.

Comment appréhendes-tu la pression des tournois ?

Aux échecs la moindre erreur peut tout faire basculer, même après deux heures de jeu. Il faut réussir à rester bien concentré et ne pas se laisser décourager quand on perd. J'ai souvent des amis dans les mêmes tournois, ce qui nous permet de nous soutenir. Je ne ressens pas vraiment la pression, mais j'ai parfois de la peine lorsque je perds.

As-tu des joueurs d'échecs préférés ?

Je suis plusieurs joueurs sur YouTube, comme Julien SONG, Kevin BORDI (Blitzstream) ou Nemo. Bien sûr, j'admire aussi Magnus CARLSEN... À tel point que j'ai nommé mon petit chien Magnus !

Tes objectifs pour l'avenir ?

J'aimerais me qualifier à nouveau pour les championnats de France 2026 à Albi et suivre une formation pour devenir arbitre d'échecs.

Comme beaucoup, je rêve de devenir Grand Maître d'échecs mais c'est difficile car il n'y a ni pôle élite, ni pôle départemental en Seine-et-Marne. Il faudrait que je prenne des cours particuliers pour suivre une formation individuelle de haut niveau.

Un conseil pour les jeunes Serrisiens ?

J'encourage tous les enfants et même les adultes à découvrir cette discipline. En Seine-et-Marne, de nombreux clubs organisent des tournois et des cours. Cette année, j'ai joué en compétition avec des adversaires de six à soixante-seize ans !

Aux échecs, il ne faut jamais juger sur l'âge, le physique, ou le genre, et ne sous-estimer personne. Tout le monde a sa place !

C'est un sport qui m'a appris beaucoup de choses, notamment à développer la concentration, la gestion des émotions et la confiance en moi.

» Aux échecs, il ne faut jamais juger sur l'âge, le physique, ou le genre, et ne sous-estimer personne. Tout le monde a sa place! »





C'EST LA RENTRÉE !

Le lundi 1^{er} septembre, la cloche de la rentrée a sonné pour les élèves des écoles primaires de la ville, du collège Madeleine Renaud, du lycée Émilie du Châtelet et de l'institut Saint-Colomban (collège et lycée catholiques privés sous contrat), qui accueillait pour la première fois ses élèves dans ses nouveaux locaux définitifs.

À l'heure du déjeuner, les enfants ont découvert avec plaisir le nouveau prestataire de la restauration scolaire. Chaque jour, en moyenne, 1040 repas sont servis dans les maternelles et élémentaires de la Ville.

Cette année, 1207 enfants sont scolarisés dans les cinq écoles primaires de la commune, contre 1151 l'an dernier. Les écoles Robert Doisneau, Jules Verne et Pierre Perret enregistrent des hausses d'effectifs de respectivement 28, 24 et 17 élèves. Jean de La Fontaine reste stable, tandis qu'Henri Matisse compte 11 élèves de moins. À noter également l'ouverture de quatre nouvelles classes à la rentrée 2025, deux en maternelle, deux en élémentaire.

Bonne année scolaire à tous les enfants, à tout le personnel pédagogique et aux équipes municipales (ATSEM, animateurs, agents de restauration) mobilisées chaque jour auprès des élèves.

Jean de LA FONTAINE (1992)

240 élèves

**4 classes de maternelle: 87 élèves**

Direction maternelle: M. OLANIER

6 classes d'élémentaire: 153 élèves

Direction élémentaire: M. BOUVROT

Robert DOISNEAU (1999)

206 élèves

**4 classes de maternelle: 82 élèves**
dont 6 élèves en classe UEMA**5 classes d'élémentaire: 124 élèves**Direction maternelle et élémentaire:
M^{me} PERRIN**Jules VERNE (2001)**

231 élèves

**4 classes de maternelle: 75 élèves**Direction maternelle: M^{me} COSNIER**7 classes d'élémentaire: 156 élèves**
dont 12 élèves en classe ULISDirection élémentaire: M^{me} PONSOT**Henri MATISSE (2004)**

160 élèves

**3 classes de maternelle: 63 élèves****5 classes d'élémentaire: 97 élèves**Direction maternelle et élémentaire:
M^{me} CARPENTIER**Pierre PERRET (2016)**

370 élèves

**6 classes de maternelle: 147 élèves****10 classes d'élémentaire: 223 élèves**
dont 10 élèves en classe UEEADirection maternelle et élémentaire:
M. DALMAS**1040**
REPAS SERVIS
EN MOYENNE PAR JOUR
DANS LES ÉCOLES

- Jean de La Fontaine: **220** repas par jour
- Robert Doisneau: **165** repas par jour
- Jules Verne: **180** repas par jour
- Henri Matisse: **160** repas par jour
- Pierre Perret: **315** repas par jour
- **475** goûters servis par jour dans les 5 accueils périscolaires

**1207**
ÉLÈVES
DANS LES ÉCOLES**454**
ÉLÈVES EN
MATERNELLE**753**
ÉLÈVES EN
ÉLÉMENTAIRE

+

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les écoles primaires (maternelles et élémentaires) sont gérées par les Villes
- Les collèges sont gérés par le Conseil départemental
- Les lycées sont gérés par le Conseil régional
- Le Personnel enseignant dépend de l'Éducation nationale
- Les ATSEM sont employés par les mairies.

**95**
AGENTS MUNICIPAUX TRAVAILLENT POUR LES ÉCOLES:
ATSEM (14), RESTAURATION (20), GARDIENS (2)
PERSONNEL ADMINISTRATIF (4), ANIMATEURS (55)

3,3 M €

budgétisés en 2025 pour les écoles

Si la gestion des professeurs des écoles et le contenu de l'enseignement dispensé dans les écoles dépendent de l'Éducation nationale, la commune a en gestion les écoles primaires. Petit résumé de ce que fait la Ville pour les écoles et vos enfants.

**941 000 €
EN 2025**

L'entretien des groupes scolaires (ménage, travaux, réaménagement) est à la charge de la Ville. Peinture, rénovation des toitures, remplacement des lampes par des leds, etc. autant de travaux qui permettent à nos écoles d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Les fluides (eau, électricité, gaz) sont également prélevés sur le budget communal.

ENTRETIEN ET TRAVAUX

**25 000 €
EN 2025**

ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET FOURNITURES

Les fournitures de bureau des écoles (papier, stylos, crayons, etc.), les photocopieurs, ordinateurs, téléphone, etc. ainsi que le mobilier (tables, chaises, meubles des bibliothèques, etc.) sont à la charge de la Ville.

**605 000 €
EN 2025**

ATSEM ET GARDIEN D'ÉCOLE

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ainsi que les gardiens d'école sont recrutés et rémunérés par la commune qui gère leur carrière. La Ville met à disposition 14 ATSEM aux enseignants. Les ATSEM se trouvent ainsi sous la responsabilité fonctionnelle du directeur ou de la directrice d'école pendant leur temps de travail.

**38 000 €
EN 2025**

ÉTUDE SURVEILLÉE

L'étude surveillée est une activité municipale réservée aux enfants scolarisés dans les écoles de Serris. Les enseignants sont rémunérés par la commune pendant les heures qu'ils effectuent dans le cadre des études.

SECTORISATION SCOLAIRE

La Ville définit la sectorisation scolaire, c'est-à-dire l'école où chaque enfant est affecté.

Les préinscriptions scolaires sont obligatoires et gérées par le service Accueil Famille. Les inscriptions peuvent se réaliser ensuite dans chaque école.

Les fermetures ou ouvertures de classe ne sont pas du ressort de la Ville mais de l'Inspection Académique.

CONSTRUCTION

La création et l'implantation (choix de la localisation, construction, aménagement de locaux), ainsi que la suppression d'une école, relèvent d'une décision du conseil municipal. Les écoles de Serris ont été construites par l'intercommunalité (SAN du Val d'Europe puis Val d'Europe Agglomération) et rétrocédées à la commune.



RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire, qui n'est pas une compétence obligatoire des communes, est sous la responsabilité de la Ville : personnel de restauration, animateurs, équipement des cuisines, préparation des repas, choix du prestataire de restauration, etc.

La ville prend en charge + de 50 % du prix coûtant de chaque repas.

**1 516 000 €
EN 2025**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Chaque école a un budget propre laissé à la disposition des directeurs et directrices d'écoles. Ce budget est attribué par la Ville. Il permet par exemple l'achat de fournitures scolaires (livres, cahier, etc.), des malles PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), du paiement des frais de scolarité, de prestataires ou du transport pour la piscine.

**116 000 €
EN 2025**



PROJETS PÉDAGOGIQUES

La Ville alloue chaque année une enveloppe de 20 000 euros pour financer les projets pédagogiques des écoles. La somme allouée à chaque projet est votée en Conseil Municipal en fonction de la pertinence du projet.

**20 000 €
EN 2025**

ÉDUCATION CULTURELLE (PEAC)

La Ville propose, de la crèche au lycée, un accès privilégié à la culture dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel (PEAC). Chaque enfant peut ainsi, chaque année, assister à des représentations, rencontrer des artistes, visiter une exposition ou s'initier à la pratique artistique. Tout le programme du PEAC de cette année est lisible page suivante.

**38 000 €
EN 2025**

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

La Ville dote chaque école élémentaire d'écrans numériques interactifs (ENI) et met à disposition des ordinateurs Chromebook pour les établissements scolaires.

**30 000 €
EN 2025**

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL

Tables, chaises, scène, salle polyvalente, sono... Tout le matériel nécessaire aux fêtes et spectacles de fin d'année ou aux formations est livré, prêté et éventuellement installé gracieusement par la commune. Cette prestation offerte par la Ville permet aux écoles de faire d'importantes économies en location.

12 %
DES DÉPENSES TOTALES
DE FONCTIONNEMENT
DE LA VILLE
SONT CONSACRÉES
AUX ÉCOLES

PEAC

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle 2025-2026

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) accompagne les enfants et les adolescents serrissiens de la maternelle au lycée. Son objectif : éveiller la curiosité et nourrir la culture des jeunes à travers la rencontre avec des artistes, la découverte d'œuvres et la pratique d'activités artistiques.

Les enseignants peuvent ainsi proposer gratuitement à leurs élèves des spectacles et des ateliers en lien avec les représentations : théâtre, marionnettes, musique... Les thèmes abordés varient selon les âges et explorent des sujets actuels et universels comme l'influence des réseaux sociaux, à travers notamment *Denali*, une pièce nommée quatre fois aux Molières.

.....
Deux idiots sublimes
.....

LE PEAC 2025-2026

Maternelle

• Marionnettes en lumière noire
ROBINSON
Thématique : voyage initiatique, découverte des éléments naturels

CP-CE1

• Marionnettes et film d'animation
LE FANTÔME DE CANTERVILLE
Thématique : confrontation entre modernité et tradition, différences entre générations, lien parent/enfant

CE2

• Théâtre musical et graphique
DEUX IDIOTS SUBLIMES
Thématique : philosophie, liberté de pensée, de tolérance, d'indépendance et d'affirmation

CM1, CM2 et collège

• Théâtre
ZOUROU
Thématique : un regard intime et poétique sur le handicap
Le + : échanges en bord de plateau après la représentation, atelier origami

Collège

• Théâtre
DENALI
Thématique : l'influence des réseaux sociaux





Bienvenue au collège/lycée **Saint-Colomban**

Après plusieurs années dans des bâtiments provisoires, Saint-Colomban, le nouvel établissement privé de Serris a ouvert ses portes.

Le lundi 1^{er} septembre, l'Institut Saint-Colomban, établissement privé sous contrat avec l'État, a ouvert ses portes à ses premiers élèves dans ses nouveaux locaux situés au 2, rue de Malte à Serris. Après deux années de travaux, les élèves du centre scolaire catholique ont quitté les préfabriqués du boulevard du Champ du Moulin pour intégrer les bâtiments définitifs de la ZAC du Pré de Claye.

60 collégiens et lycéens y sont scolarisés cette année dans un complexe dont la construction a représenté un investissement de 30 millions d'euros. Les salles de classe sont toutes équipées d'écrans pédagogiques et de mobiliers modulables organisés en petits îlots, favorisant le travail en ateliers. Tables hautes, vélos-pupitres et tabourets culbuto complètent cet aménagement flexible pensé pour améliorer la concentration des élèves.

L'établissement dispose également de salles spécialisées (arts plastiques, informatique, musique), d'un dojo et d'un espace dédié au tennis de table. À l'horizon 2035, l'Institut devrait accueillir jusqu'à 1038 élèves, répartis entre le collège, le lycée et deux classes de BTS.

L'ensemble Saint-Colomban sera complété par une église dotée d'un clocher de 36 mètres de haut, d'un presbytère, d'un centre paroissial et d'un centre culturel, sur une superficie totale de près de 3 000 m².



**ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT-COLOMBAN**

Adresse: [2 rue de Malte](#)

Tél. [0184 86 15 12](tel:0184861512)

Site: saintcolomban.eu



Le B&B HOTEL de Serris fête son premier anniversaire

Installé depuis 2024 dans la ZAC du Couternois, à Serris, le B&B HOTEL Marne-la-Vallée Val d'Europe vient de souffler sa première bougie le jeudi 11 septembre.

Ouvert en 2024 dans la ZAC du Couternois, le B&B HOTEL Marne-la-Vallée Val d'Europe situé à Serris a fêté sa première année d'activité le jeudi 11 septembre. Avec un taux de remplissage avoisinant les 70 % et une excellente note de satisfaction de 8,7/10, cet établissement trois étoiles de 130 chambres modernes et confortables a pleinement réussi son implantation. Il s'inscrit dans un complexe hôtelier en U, aux côtés de l'Hôtel Akena 4 étoiles et du restaurant La Côte et l'Arête, également inaugurés en 2024.

Acteur incontournable de l'hôtellerie économique en Europe, B&B HOTELS, fondé à Brest en 1990, compte aujourd'hui plus de 800 établissements répartis dans 17 pays, dont plus de 400 en France, et poursuit une croissance soutenue depuis 2022.

5 HÔTELS ET 3 RÉSIDENCES DE TOURISME À SERRIS

- L'Élysée Val d'Europe (152 chambres),
- Eklo (117 chambres, en attendant l'extension de 80 chambres en 2026-2027),
- Akena (111 chambres),
- B&B HOTEL MLV VE (130 chambres),
- Ki Space Hôtel & Spa (274 chambres, partagé avec Bailly-Romainvilliers),
- Apparthotel Serris Rive Gauche Séjours et Affaires (98 appartements)
- Deux Apparthotel Adagio (210 et 242 appartements).

Cette offre de 1334 chambres sera prochainement renforcée par l'ouverture du All Suites Appart'Hotel (201 chambres), prévue en 2026 rue de Magellan



**B&B HOTEL
MARNE LA VALLÉE
VAL D'EUROPE**

Adresse: 11 impasse
Dorothée le Maître

Site: www.hotel-bb.com

WE Connect a inauguré son siège social

L'entreprise française WE Connect, leader de la distribution informatique, a inauguré son nouveau siège social dans la ZAC du Couvernois. Un projet d'envergure qui confirme l'attractivité du territoire du Val d'Europe.

Le distributeur informatique WE Connect, acteur incontournable du marché grand public et professionnel, a inauguré le 3 juillet ses nouveaux locaux dans la ZAC du Couvernois. Après Croissy-Beaubourg puis Collégien, l'entreprise a choisi Serris pour poursuivre sa croissance et offrir à ses équipes un cadre de travail moderne et adapté.

Ce nouveau siège social représente 17 000 m², dont 14 000 m² dédiés à la logistique et près de 3 000 m² de bureaux.

Fondée il y a 22 ans, WE Connect connaît une croissance continue, portée par plusieurs acquisitions majeures (PCA France, Octant, MCA Technology). En 2024, le groupe a réalisé plus de 300 M€ de chiffre d'affaires et, pour le premier semestre 2025, enregistre déjà 176,30 M€, soit une progression de 45,8 % par rapport à la même période l'an dernier.

En s'installant à Serris, l'entreprise confirme son ancrage en Seine-et-Marne et son ambition: recruter de nouveaux talents et continuer à se développer sur un territoire attractif et dynamique.



Ils ont choisi Serris pour s'implanter

NS CAKE & COOK



Cake designer

Gâteaux à thème pour mariages, baptêmes, anniversaires, ainsi que des bentos créatifs. Ateliers culinaires pour petits et grands, pour vivre des moments gourmands et créatifs en famille ou entre amis.

Adresse: Le Carré d'Art - 34 BD R. Thiboust
77700 Serris

Téléphone: 06 65 52 29 46

Site: www.nscakeandcook.com

Courriel: nscakeandcook@gmail.com

Insta, facebook: [nscakeandcook](#)

MARCHÉ DE SERRIS: APPEL À CANDIDATURE

Vous souhaitez participer au marché de Serris? Envoyez dès à présent la fiche de candidature disponible sur serris.fr, rubrique [vie quotidienne/marche-de-serris](#)

- par courrier directement à l'Hôtel de Ville de Serris – 2 place Antoine Mauny – 77700 Serris
- par mail à contact@serris.fr

Pour télécharger la fiche de candidature et consulter le règlement rendez-vous sur www.serris.fr, rubrique [vie quotidienne/marche-de-serris](#)

Il doit s'agir exclusivement: de denrées alimentaires issues de la filière locale ou de produits divers issus de l'artisanat.

La ZAC du Pré de Claye continue son développement



WHITEHALL

Le mercredi 2 juillet, la pose de la première pierre du programme immobilier Whitehall a lancé officiellement ce projet situé rue de Navarre. Cet ensemble immobilier porté par Bouygues Immobilier comprendra 89 logements en accession à la propriété, du T1 au T5, ainsi que 26 logements sociaux cédés au bailleur Plurial.

La livraison est prévue pour le deuxième trimestre 2027.



ZAC du Pré de Claye



SO ART

Le mercredi 24 septembre a eu lieu l'inauguration du programme immobilier So Art, développé par Legendre Immobilier. Situé entre la Méridienne et la rue de Navarre, il propose 106 logements répartis autour d'un cœur d'îlot paysager. Du studio au 5 pièces, l'ensemble comprend également 10 maisons individuelles et 20 logements en accession sociale.

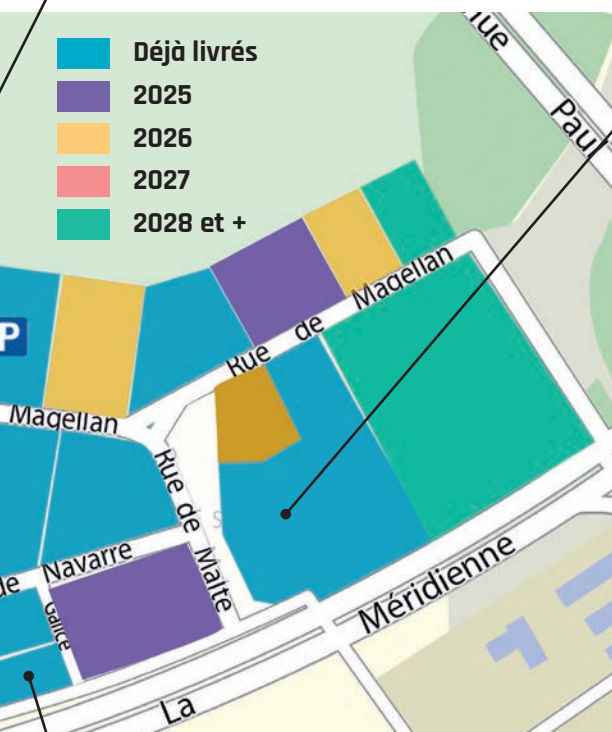
Coulée verte
Voir page 26

LE DOMAINE RÉGENCE

Le Domaine Régence, développé par les Nouveaux Constructeurs, a été inauguré le lundi 7 juillet dernier. Située rue de Navarre, cette nouvelle résidence comprend 99 logements allant du T2 au T5, dont 71 en accession et 28 logements sociaux répartis sur deux bâtiments.

Le programme, d'inspiration architecturale londonienne, est également composé de 10 maisons en cœur d'îlot et dispose de 133 places de stationnement en sous-sol.

Ces nouveaux logements viennent compléter les deux premiers lots livrés en 2021, déjà intégrés au Domaine Régence.



SAINT-COLOMBAN

Voir page 21

Inauguration de la Résidétape du Parc, en présence de Philippe DESCROUET, Marie de Serris, Dominique GIRY, Président de la Résidétape, Laurent GIROMETTI, Directeur général d'EpaMarne/EpaFrance, Christophe GIRAL, Directeur immobilier Euro Disney, Alain NGOUOTO, nouveau Sous-Préfet de Torcy et Cécile DUFLLOT, ancienne Ministre du Logement.



RÉSIDÉTAPE DU PARC

Après la Résidétape située cours du Danube, qui compte 145 logements, Serris accueille désormais la Résidétape du Parc, inaugurée le 17 septembre 2025, impasse de Galice. Résidétape propose des logements meublés, à prix abordable et sans condition de garantie, avec un accompagnement personnalisé, pour une durée maximale de 2 ans.

La Résidétape du Parc comprend 136 logements, du T1 au T3, ainsi que 47 places de stationnement en sous-sol.



Une coulée verte dans le centre urbain

Dans la ZAC du Pré de Claye, EpaFrance a réalisé les premiers aménagements d'une nouvelle coulée verte sur notre commune. Elle viendra compléter les deux déjà existantes dans le Bourg :

- la première reliant le Dojo Les Tilleuls au Lac des Gassets en passant par Robert Doisneau ;
- la seconde reliant le collège Madeleine Renaud à la piscine intercommunale.

Cette nouvelle voie douce partira du parc du Centre urbain du Val d'Europe, longera la rue de la Méditerranée et rejoindra la Méridienne. À terme, elle reliera le parc du Centre urbain au futur quartier de la Motte, situé à l'Est de la commune.

Les travaux ont débuté fin 2024. Les aménagements paysagers seront réalisés au deuxième semestre 2025, avec une livraison complète prévue en 2026, incluant les plantations.

Boîtes à clés interdites sur le mobilier urbain

La Police municipale a récemment constaté une multiplication de dispositifs de type boîte à clés fixés sur le mobilier urbain installé sur le domaine public.

Ces installations, à usage strictement privé, entraînent une usure prématurée, une dégradation anormale ainsi qu'une altération de l'aspect visuel du mobilier.

Afin de préserver le domaine public, un arrêté municipal interdit désormais la fixation de tout réceptacle ou objet destiné à contenir des effets personnels sur le mobilier urbain de la ville de Serris.

Lorsqu'un dispositif est identifié, la Police municipale y appose un autocollant daté imposant son retrait dans un délai d'une semaine. Sans intervention du propriétaire, l'objet est retiré par les services techniques et déposé aux objets trouvés. Celui-ci peut être récupéré dans un délai de deux mois. Passé ce délai, il sera détruit.

La pose de ces dispositifs constitue une infraction passible d'une amende de 4^e ou 5^e classe.



La rue de la Méditerranée ouverte

■ Depuis le vendredi 22 août, le cours du Danube est désormais en double sens de circulation entre le cours de la Garonne et le cours du Tage.

La rue de la Méditerranée est maintenant ouverte au niveau du carrefour Tage/Danube/Méditerranée.

Des feux tricolores ont été installés à ce carrefour ainsi qu'à l'angle Danube/Garonne.



PLANNING PRÉVISIONNEL DE LIVRAISON DES FUTURS PROGRAMMES

4^e trimestre 2025

DOMAINE DE CLAYE 



L'AUTHENTIC 



PANORAMA 



2026

PICHET ALL SUITES
APPART'HOTEL 



COUR DES ARTISANS 

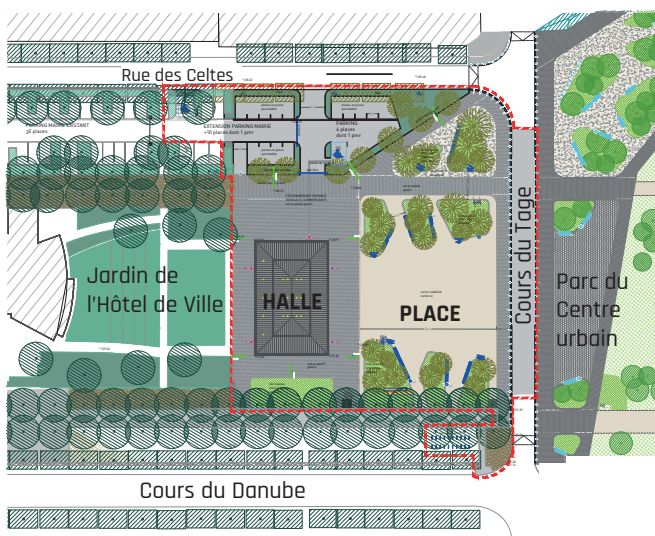


2027

WHITEHALL 



 : ENTREPRISE/BUREAUX
 : LOGEMENT



Une halle couverte et une nouvelle place

Les travaux de construction de la halle couverte et de la nouvelle place située entre le jardin de l'Hôtel de Ville et le parc du Centre urbain ont été lancés cet été. La livraison de ce projet, porté par la Ville de Serris et Val d'Europe Agglomération, est prévue pour 2026.

La future halle couverte, d'une superficie de 400 m² adoptera un style « néo-Baltard », en écho aux marchés couverts urbains traditionnels. Implantée dans un espace dégagé, au sol en béton désactivé pour résister aux étalages, elle sera équipée de luminaires LED et conçue pour être modulable grâce à des rideaux amovibles. Sa vocation première sera d'accueillir et pérenniser le marché hebdomadaire, en offrant

aux commerçants et aux habitants un lieu fonctionnel, convivial et protecteur face à la pluie, au vent ou au soleil.

La halle prendra place dans un nouvel espace public, situé entre le jardin de l'Hôtel de Ville à l'Ouest et le cours du Tage à l'Est, en lien avec le parvis du parc du Centre urbain du Val d'Europe. La place comprendra 76 nouvelles places de stationnement, en extension du parking de la Mairie. Au

Nord, des bosquets viendront prolonger les espaces verts déjà présents, créant des zones ombragées et des assises pour la détente. Au Sud, des arbres seront intégrés dans les pavés, avec des pieds plantés de vivaces, renforçant l'ombre des arbres existants du cours du Danube.

Au-delà du marché, cette halle sera capable de recevoir divers événements pour animer la place.



Vitesse limitée à 30 km/h sur la commune

La Ville de Serris a instauré, sur la majorité de ses voies, une limitation de vitesse à 30 km/h.

Depuis mi septembre, la vitesse maximale autorisée pour les véhicules à moteur circulant sur les voies communales à l'intérieur de l'agglomération est fixée à 30 km/h. Seuls certains axes (voir ci-contre), ne sont pas concernés.

L'instauration de zones 30 répond à plusieurs objectifs :

- Sécuriser les déplacements de tous les usagers et encourager les mobilités actives (piétons, cyclistes, trottinettes...).
- Réduire le nombre et la gravité des accidents : à 30 km/h, le champ de vision du conducteur s'élargit d'environ 30°, et l'impact d'un choc est comparable à une chute d'un étage (contre trois à 50 km/h).
- Raccourcir les distances de freinage : un véhicule lancé à 30 km/h s'arrête en seulement 4,5 mètres, contre 12,5 mètres à 50 km/h.

— Rues non concernées par les zones 30

- RD 406, route de Bailly
- D344, boulevard de la Méridienne
- RD 231, de la route de Meaux jusqu'à Ville-neuve-le-Comte
- Avenue du Couternois
- Boulevard Robert Thiboust depuis l'intersection avec la route de Meaux jusqu'au n°19, puis du 1 au 10
- Rue de la Fontaine depuis la RD406 jusqu'au croisement boulevard Robert Thiboust
- ZAC du Couternois
- ZAC du Prieuré
- Avenue Émile Cloud
- Cours de la Garonne
- Cours du Danube du 28 au 42, puis du croisement rue Bleue à la méridienne
- Cours de l'Elbe de l'entrée de ville jusqu'à la rue des Scandinaves

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

- Lundi 6 octobre, 20 h 00
- Lundi 8 décembre, 20 h 00

Les séances ont lieu à l'Hôtel de Ville et sont ouvertes au public.

Vous pouvez également les suivre en direct sur notre [page Facebook VilleDeSerris](#).

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire sont sur [serris.fr](#)

Les arrêtés, délibérations et décisions du Maire ainsi que les procès-verbaux des Conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune.

[www.serris.fr](#),
rubrique citoyenneté

Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 avril 2002 dite de "démocratie de proximité", « Le Serrissien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

CONTINUONS ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

La Majorité municipale a décidé de suspendre la publication de sa tribune en raison de la période pré-électorale.

VIVONS SERRIS AUTREMENT (MINORITÉ)

L'automne est souvent le moment propice pour se projeter.

À Serris comme dans l'agglomération de Val d'Europe, c'est aujourd'hui et à l'horizon des mois qui arrivent que vont se dessiner les choix qui traceront les années à venir : en matière de logement, de transports, d'offre de services publics, de dynamisme de la vie locale et d'environnement.

Nous croyons utile que chacun puisse participer à cette réflexion collective, car l'avenir ne s'écrit pas seul. Notre démarche s'inscrit dans cet esprit : écouter, proposer et construire avec vous, afin que Serris reste cette ville dynamique, accueillante et tournée vers demain.

Julien DEGLAME 06 60 80 84 47
j.degliame@serris.fr

■ Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Nicolas HUMBERT, Manon MARETTE, Julie MERCOIROL.

Photos : Service Communication, Créa Photo.

Conception graphique : Service Communication. Tirage : 6 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2025.

Impression : Gestion Graphic. Imprimé sur du papier recyclé - Label Imprim Vert. [www.gestion-graphic.com](#)

SERRIS, PRÊTS À BOUGER?

 **NOUVEAU CLUB
SERRIS**
16 COURS DU DANUBE



**INSCRIVEZ-VOUS
DÈS MAINTENANT**



BASIC-FIT

/ À L'AFFICHE



SAM. 4 OCT. 21 H 00

LE PETIT PRINCE

Ferme des Communes

Théâtre - À partir de 7 ans

Tarifs: 19 € / 15 €

www.fermedescommunes.fr

VEN. 10 OCT. 21 H 00

ILYES DJADEL VRAI

Ferme des Communes

Humour

COMPLET

www.fermedescommunes.fr

DIM. 12 OCTOBRE, 09 H 00

MARCHE SOLIDAIRE OCTOBRE ROSE

Hôtel de Ville

Marche solidaire (6 km) au profit de l'Association des Amis du Service d'Oncologie et de Radiothérapie (ASOR). Organisée par la Ville de Serris et le Comité des Fêtes de Serris.

Tarif: 8 euros randonnée + t-shirt + kit petit-déjeuner



VEN. 31 OCTOBRE, 17 H 00

SOIRÉE HALLOWEEN

Gymnase Éric Tabarly

Village Halloween, tombola, maison hantée (dès 11 ans), mystère au village, maquillage, concours de déguisement et de citrouille, bal avec DJ +et quiz, etc. Restauration. Entrée libre.

DIM. 2 NOV. 15 H 00

PETITS CONSEILS DE BÊTES

Ferme des Communes

Jeune public suivi d'un goûter

À partir de 7 ans

Tarifs: 8 € / 5 €

www.fermedescommunes.fr

MARDI 11 NOV. 15 H 00

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monument aux Morts
puis Hôtel de Ville

Dépôts de gerbe, lecture de lettres de poilus, personnes en tenue d'époque, discours.



SAMEDI 15 NOV. 21 H 00

ALEX RAMIRES

PANACHE

Ferme des Communes

Humour

Tarifs: 19 € / 15 €

www.fermedescommunes.fr

15 ET 16 NOVEMBRE

LE VAL DES JEUX

Gymnase Éric Tabarly

Festival des jeux du Val d'Europe

Entrée libre

levaldesjeux.com

SAMEDI 29 NOV. 21 H 00

C'EST PAS FACILE D'ÊTRE HEUREUX QUAND ON VA MAL

Ferme des Communes

Théâtre - À partir de 14 ans

Tarifs: 29 € / 23 €

www.fermedescommunes.fr

Tous les évènements de la ville

sur www.serris.fr et sur nos pages officielles [f](#) [i](#) [i](#) VilleDeSerris